

# Devons-nous apporter au clandestin son petit-déjeuner à domicile ?

écrit par Lifeflower | 26 mai 2015



Affolant... sources Novopress

<http://fr.novopress.info/188126/donnent-largent-immigre-cinq-c ompatriotes-meurent-faim/>

25/05/2015 – MONDE (NOVOpress)

**Italie : Les maires ont l'ordre d'accueillir des clandestins et de leur servir café au lait, biscuits et confiture**

Les clandestins africains débarquent toujours plus nombreux et les maires ont de plus en plus de réticences à les accueillir. Aussi le ministre de l'Intérieur italien, Angelino Alfano – l'ancien dauphin de Berlusconi –, a-t-il décidé d'adopter la manière forte. Toutes les communes italiennes de plus de 300 habitants reçoivent désormais d'autorité leur quota du fardeau : un « réfugié » entre 300 et 1000 habitants ; deux « réfugiés » à partir de 1000 habitants ; six « réfugiés » à partir de quatre mille habitants, et ainsi de suite. Une circulaire du ministre, transmise par les préfets, donne aux maires des ordres minutieux, propres à leur causer des difficultés inextricables. [Le quotidien Il Tempo](#) a recueilli le

témoignage, qui vaut pour beaucoup, de Gianni Scarabotti, maire de Mandela, une commune de 916 habitants dans une région sinistrée de la province de Rome.



### **Que vous demande la préfecture ?**

– De loger un réfugié dans une structure appropriée.

### **Et votre mairie a une structure appropriée ?**

– Mais avec moins de mille habitants comment est-ce que nous pourrions avoir une structure appropriée ? Il n'y a même pas une banque, même pas un distributeur de billets : aucun établissement de crédit n'ouvre un guichet ici. Bien sûr que nous n'avons pas de structure appropriée.

### **Et comment aller vous faire ?**

– Je vais devoir lui trouver un endroit... Lui louer une maison. Que sais-je ? Un studio.

### **Combien ça coûte par mois un studio à Mandela ?**

– Plus ou moins 300 euros.

### **Et qui paie ?**

– L'État. Dans la circulaire les communes sont informées qu'elles recevront un montant de 35 euros par jour pour le logement, trois repas, les vêtements, la blanchisserie, les services. Cela fait à peu près mille euros par mois.

### **Et pour la nourriture ?**

– Je vais devoir passer une convention avec un restaurant local, je vais devoir m'organiser... Peut-être qu'avec 7 à 10 euros par repas je m'en tirerai. Comment est-ce que nous payons les vêtements ? Et le nettoyage, qui le fait ? Et puis il y a le problème du menu.

### **Du menu ?**

– Eh oui ! Dans la circulaire, par exemple, il est dit que, au petit-déjeuner, nous devons servir du café au lait ou du thé, avec des biscuits ou des biscottes et de la confiture. Mais est-ce que nous devons l'apporter à l'immigré à domicile ? Et

qui est-ce qui le lui porte ? Peut-être pourrions-nous passer une convention avec un bar où il puisse retirer son repas.

**Je comprends. Mais revenons au menu.**

– Supposons qu'arrive ici un musulman, nous devons lui préparer un menu adapté à sa religion. Le Ministère de l'Intérieur nous l'ordonne. Mais ici nous avons des sangliers, des porcs... Les musulmans ne mangent pas cette viande-là ! Les restaurants font de la cuisine locale. Il y a du porc ! Et qu'est-ce qu'ils doivent préparer comme menus de substitution ? Du poulet, du riz ? Pour ne pas parler de la langue. Si l'immigré ne parle pas anglais ou français, comment faisons-nous ? Nous ne sommes pas préparés, nous n'avons pas de personnel spécialisé.

**Il est impossible que l'immigré trouve un emploi ?**

– Euh... Je ne sais pas... Voyez, nous avons dans le village cinq compatriotes qui sont en situation de précarité. Ils ne travaillent pas. Chaque mois, la mairie leur donne un bon de 350 euros.

**Vous êtes en train de me dire qu'un immigré vit avec mille euros par mois et cinq Italiens avec 350 euros chacun ?**

– Exactement. Mais attention : pour l'argent que nous donnons à nos compatriotes sans travail, l'État ne nous rembourse par un centime. Au contraire, chaque année il retire des ressources aux communes. Mais le gouvernement nous donne l'argent pour le réfugié. »

À ce stade, le journaliste estime urgent de faire préciser au maire qu'il n'est pas raciste. Il avait même organisé, dans sa commune de Mandela, un hommage à Nelson Mandela. Le maire récite consciencieusement sa leçon sur « ce symbole de la lutte contre le racisme et l'apartheid, exemple pour le monde entier, grande leçon pour l'Occident qui se prétend civilisé ». C'est bouleversant, bien sûr, mais ça ne règle pas le problème du petit-déjeuner à servir au clandestin tous les matins.